

**OBJECTIFS DE CETTE FORMATION**

Compétences visées de la certification :

Préparer sa prise de parole en public, en identifiant les objectifs visés et en structurant un plan détaillé et logique de son discours

Initier une prise de parole en public, en utilisant un accroche impactante, en introduisant clairement le sujet et les objectifs de l'intervention. Dynamiser sa prise de parole en public en mobilisant des techniques de communication verbale et non verbale variées en fonction des messages transmis et de l'environnement, et en illustrant ses propos par l'utilisation de techniques créatives et percutantes. Gérer les interventions imprévues du public (questions, objections, dérangements, etc.), via les techniques d'écoute active. Conclure sa prise de parole en public de façon marquante, en rappelant les messages clés et en utilisant une technique d'ancrage positif adaptée à l'ensemble des interlocuteurs.

**PARTICIPANT :** La formation certifiante s'adresse aux professionnels amenés à prendre la parole en public de façon impactante en situation professionnelle, que ce soit pour une réunion, une soutenance, une présentation, un discours, une conférence, etc. ou à tout instant de la vie professionnelle où il est demandé de prendre la parole avec impact devant un public.

**PRE-REQUIS :** Être amené à réaliser des prises de parole en public impactantes dans son contexte professionnel. Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum dans un poste dans lequel le candidat est amené à communiquer quotidiennement à l'oral avec des acteurs internes et/ou externes (collaborateurs, clients, commanditaires, partenaires...).

**MODALITES ET PEDAGOGIE :**

- Questionnaire d'évaluation en amont et en fin de formation - Méthode interactive et intuitive - Cas pratiques et études de cas, Quizz - Support Stagiaire  
- Débriefings collectifs et individuels, auto-évaluation et plan d'amélioration personnel - Attestation de fin de stage  
La certification RS7336 est délivrée selon les modalités d'évaluation définies par l'organisme certificateur

**PROGRAMME****MODULE 1 - Préparer son intervention orale (2 heures)**

- Déterminer l'objectif principal de l'intervention et identifier les messages essentiels.
- Analyser le contexte, l'environnement, le temps alloué et les caractéristiques du public cible, y compris les besoins liés au handicap.
- Construire un plan détaillé, logique et progressif : introduction, développement et conclusion.
- Hiérarchiser l'argumentation, sélectionner les informations clés et mettre en valeur les arguments importants.
- Adapter le vocabulaire, les exemples et le niveau de langage au public concerné.
- Savoir reformuler et préparer les transitions pour renforcer la compréhension.

**Pédagogie :** *Sensibilisation, questionnement, travail en sous-groupes, apports du formateur, préparation écrite et mise en situation.*

**MODULE 2 - Capter l'attention, gérer son trac et dynamiser sa prise de parole (5 heures)**

- Comprendre les enjeux des premières minutes d'une intervention.
- Construire une introduction efficace : accroche, présentation du sujet, objectifs et annonce du plan.
- Adapter son ouverture au public et créer rapidement une relation de confiance.
- Gérer le trac par la respiration, l'ancrage et la préparation mentale.
- Adopter une posture stable et ouverte ; utiliser le regard pour établir le contact.
- Maîtriser les gestes, les déplacements, les attitudes, le sourire, les silences et l'image professionnelle.
- Faire vivre sa voix : débit, articulation, rythme, intonation et modulation.
- Illustrer ses propos par des exemples, anecdotes, analogies, faits surprenants et techniques de storytelling.
- Adapter son expression aux réactions du public et au contexte.

**Pédagogie :** *Apports méthodologiques, démonstrations, exercices de voix et de posture, jeux de rôles filmés, mises en situation et débriefings.*

**MODULE 3 - Gérer les échanges et conclure avec impact (3 h 30)**

- Anticiper et gérer les interactions avec le public : questions, objections, interruptions et dérangements.
- Mobiliser les techniques d'écoute active, de questionnement, de clarification et de reformulation.
- Répondre de manière constructive, concise et adaptée tout en conservant une posture sereine.

- Maintenir le fil conducteur de son discours et gérer le timing malgré les imprévus.
  - Préparer une conclusion claire et mémorable en rappelant les messages clés.
  - Utiliser une technique d'ancrage positif : synthèse, appel à l'action, projection ou formule marquante.
- Pédagogie :** *Apports méthodologiques, études de cas, exercices d'écoute active, jeux de rôles, mises en situation filmées et feedback.*

#### **MODULE 4 - Mettre en pratique et évaluer sa prise de parole (3 h 30 )**

- Préparer et réaliser une prise de parole en public dans une situation professionnelle.
- Mobiliser l'ensemble des techniques acquises : structure, accroche, voix, posture, storytelling, interactions et conclusion.
- Adapter sa communication aux réactions du public et aux contraintes de la situation.
- Identifier ses points forts et ses axes de progression à partir d'une grille d'observation.
- Élaborer un plan d'amélioration individuel.
- Se préparer à l'évaluation certificative.

**Pédagogie :** *Mise en situation professionnelle, passage filmé, auto-évaluation, évaluation des acquis et débriefing collectif et individuel.*

#### **INFORMATION CONCERNANT LA CERTIFICATION**

##### **Si le stagiaire est évalué par le centre de formation :**

Mise en situation professionnelle de prise de parole en public impactante, sous la forme d'une préparation écrite de sa prise de parole et d'une simulation devant le jury d'évaluation, suivie d'une séquence de questionnement.

Le candidat sera évalué par un jury professionnel composé de 2 membres :

- 1 membre salarié de l'organisme de formation
- 1 membre externe à l'organisme de formation

##### **Les évaluateurs doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'un des domaines suivants : Communication orale ou interpersonnelle,**

Formation professionnelle en expression ou communication,

Coaching en communication, développement personnel ou accompagnement professionnel,

Théâtre, expression scénique ou média training,

Ou toute fonction impliquant la prise de parole en public (animation, direction, conduite de réunion, présentation commerciale, etc.).

La décision finale sera donnée par le certificateur Manitude au cours d'un jury de délivrance de certification.

En cas de réussite, un certificat de compétences sera édité par Manitude et sera remis à l'apprenant.